



OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, de surperformer l'indice ICE BofA Euro Corporate (ER00 Index), en s'exposant aux marchés internationaux de taux et de crédit. Cette gestion est mise en oeuvre de façon discrétionnaire au sein de l'OPCVM. Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des entreprises à transformer les enjeux du développement durables en vecteurs de performance. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)

PERFORMANCES

DONNÉES DE RISQUE

Cette part a été créée il y a moins d'un an, il n'y a donc pas assez de données historiques pour fournir une indication significative de sa performance aux investisseurs.

COMMENTAIRES DE GESTION

Le FCP SG 29 Haussmann Euro Crédit (part I) gagne 0,68% sur le mois d'avril, en ligne avec son indice de référence. Le mois d'avril a été positif pour les marchés de taux et de crédit avec la dissipation du risque systémique bancaire. Il n'y a pas eu de réunion du FOMC ni de la BCE en avril et au vu de la confirmation par Jerome Powell et Christine Lagarde en mars que leur approche serait tributaire des données, les taux d'intérêt ont réagi de manière volatile aux publications de données. Les marchés ont tenté d'évaluer la trajectoire des taux jusqu'à la fin de l'année. À la fin du mois le marché n'anticipait plus qu'une hausse de 25 bps pour le prochain rendez-vous de la BCE et que les taux ne connaîtraient qu'un pic à 3,75% cet été. La croissance au premier trimestre s'établit en expansion de 0,1% par rapport au trimestre précédent, après une croissance nulle au cours du dernier trimestre 2022. L'économie allemande a connue une croissance nulle alors que la croissance italienne et espagnole est plus vigoureuse. En ce qui concerne les indicateurs avancés d'activité l'indice des directeurs d'achat (PMI) de la zone euro a atteint un plus haut sur 11 mois à 54,4. La croissance a été soutenue par le secteur des services mais la production manufacturière a connu un déclin. Dans ce contexte l'indice ICE BofA Euro corporate gage 69 bps sur le mois et l'indice High Yield 45 bps. La composition du portefeuille a légèrement évolué au cours du mois. Les obligations d'entreprises représentent 55,5% du portefeuille avec 47,7% d'investment grade. Ce segment est bien diversifié sectoriellement avec plus de 50 émetteurs. La gestion est fortement sous pondéré sur le secteur de l'immobilier dont les dépréciations des actifs sous la pression de la hausse des taux devraient continuer à pénaliser le secteur. La proportion de High Yield est en baisse à 3,5% après la prise de profit réalisé sur les investissements faits en mars. La gestion favorise toujours des émetteurs BB+ ayant une trajectoire financière très positive et susceptible de voir leur notation par les agences de crédit réévaluée à Investment Grade. Les titres perpétuels hybrides représentent 4,3% du portefeuille, en légère surpondération par rapport à l'indice de référence mais détiennent des titres dont la première date de rappel est proche et sont donc moins volatils que ceux de l'univers. La gestion a augmenté cette poche pour bénéficier des valorisations attractives par rapport au segment high yield tout en étant sur des émetteurs IG, moins cyclique. La gestion n'a pas modifié substantiellement la structure d'allocation au sein des financières sur le mois malgré la très forte volatilité. Les titres Senior Non privilégié sont en légère baisse à 8,9% de l'allocation. De manière générale la stratégie est confortable sur le secteur bancaire européen avec une préférence aux banques françaises, italienne et espagnole. La gestion aura tendance à éviter les titres financiers suisses, allemands, britanniques et issus des pays nordiques pour des raisons structurelle de composition du système financier local. Les valeurs financières Subordonnées représentent 16% du portefeuille (stable sur le mois) et constituent une surpondération de 9% par rapport à l'indice de référence.

FR001400BQ78	VL 1020,43
Actifs nets	405,77 M€

Niveau de risque et de rendement UCITS (1)



Date de lancement

27 octobre 2022

Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion

SG 29 Haussmann

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part

EUR

Valorisation/Souscription/Rachat

Quotidien

Valeur liquidative d'origine

1000€

Souscription minimum

1 millième de part

Droits d'entrée

5%

Droits de sortie

Aucun

Frais de gestion

1,10%

Frais courants

3,10%

Benchmark (indice de référence)

ICE BofA Merrill Lynch Euro Corporate

Éligibilité

Assurance-Vie I Compte-titres ordinaire

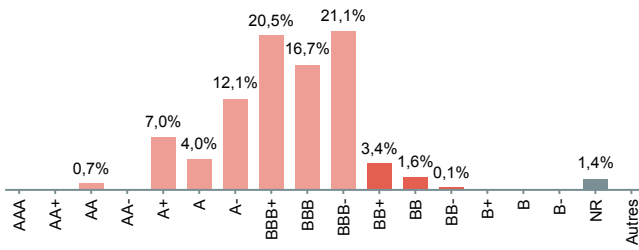
(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant :

www.sg29haussmann.societegenerale.fr

Critères financiers

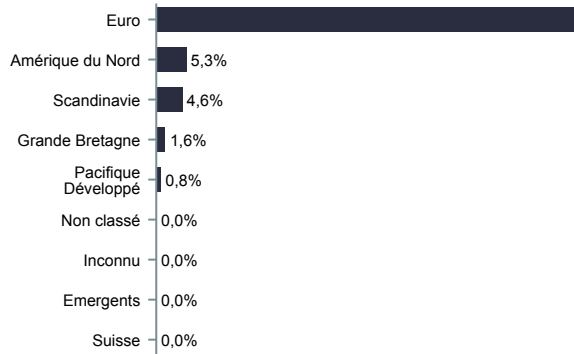
RÉPARTITION OBLIGATION PAR NOTATION



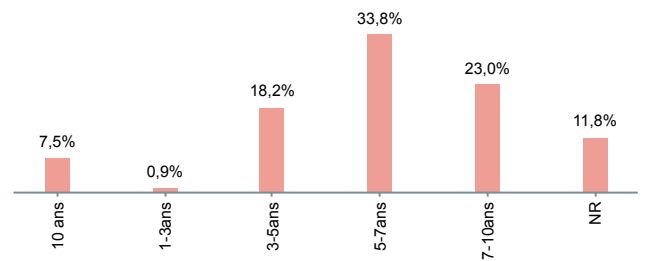
10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids
CRD MUTUEL ARKEA VAR 11/06/2029	1,9%
BANCO DE SABADELL SA VAR 10/11/2028	1,7%
CAIXA GERAL DE DEPOSITOS VAR 31/10/2028	1,6%
LOUIS DREYFUS CO BV 1.625% 28/04/2028	1,2%
BNP PARIBAS SA VAR 23/02/2029	1,2%
AUTOSTRADA PER L ITALIA 2.0% 04/12/2028	1,2%
SUDZUCKER INT FINANCE 5.125% 31/10/2027	1,2%
SANOFI SA 1.25% 06/04/2029	1,2%
INTESA SANPAOLO SPA 5.25% 13/01/2030	1,2%
EUROFINS SCIENTIFIC SE 4% 06/07/2029	1,1%

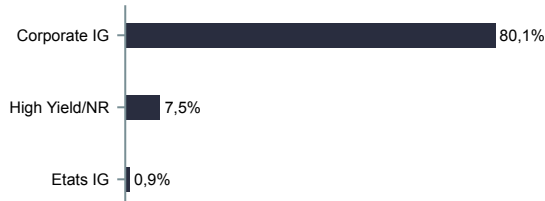
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION PAR MATURITÉ



RÉPARTITION PAR TYPES D'OBLIGATIONS



Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

	Fonds	Benchmark
Score ESG	8,2	7,3
Couverture de la notation ESG	81,90%	93,90%
Note ESG	AA	AA
Empreinte carbone	127,6	132,3
Couverture de l'empreinte carbone	86,30%	96,50%

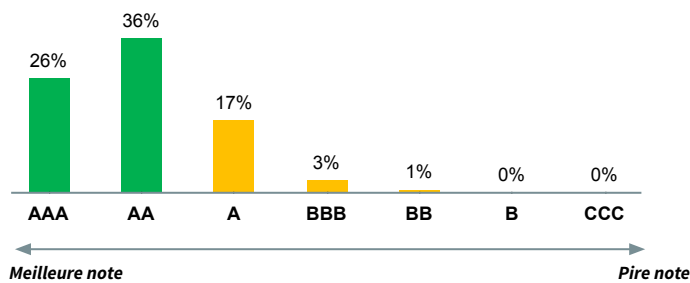


Une tonne de CO2 c'est un aller-retour Paris-New-York

SCORE ESG

	Fonds	Benchmark
Score Environnement	7,7	7,6
Score Social	5,5	5,3
Score Gouvernance	6,3	5,8

RÉPARTITION PAR NOTES ESG

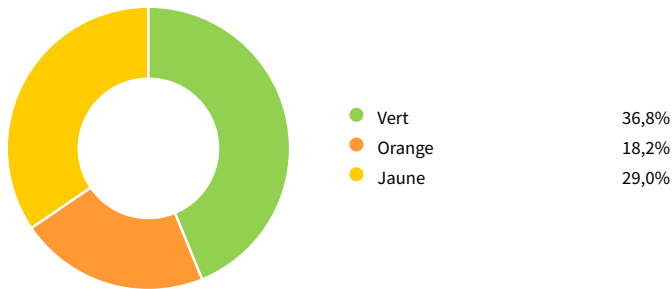


SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs avec plus de 15% de revenus dans :

Secteurs	Poids dans le fonds
Jeux d'argent	0,00%
Défense et armement	0,00%
Divertissements pour adultes	0,00%
Tabac	0,00%
OGM	0,00%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
CARMILA SA	60,3%	1,1%
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL SA	46,0%	0,8%
EDP FINANCE BV	46,0%	0,8%
ELIA GROUP SA	68,3%	0,7%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	93,6%	0,7%

INDICATEURS D'IMPACT

Environmental		6% Revenus des solutions à impact durable Benchmark: 5,5% 100,0%/100,0%
Gouvernance		82% Membres indépendants au Conseil d'administration Benchmark: 83,4% 80,6%/91,1%

Social		40% Femmes au Conseil d'Administration Benchmark: 38,5% 81,9%/94,2%
Droits humains		0% Controverses Droits Humains Benchmark: 0,0% 84,0%/96,1%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

GLOSSAIRE

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.


Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.


Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

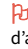
Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille


CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

 **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

 **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.

 **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

 **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Membres indépendants au Conseil d'Administration : présence de personnes indépendantes au sein des conseils
- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. Les informations sur les performances passées ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Avant toute souscription du produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du produit envisagé, et notamment du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le site www.sgfundsolutions.com et le site de l'AMF (www.amf-france.org). Le prospectus est également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce document. Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, ayant son siège à PARIS, 29 Boulevard Haussmann, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG 29 Haussmann : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/>